



SEINE-MARITIME
- LE DÉPARTEMENT -

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT
Service Gestion des Espaces Naturels

AIDE DU DEPARTEMENT A LA RESTAURATION ET A LA PLANTATION DE HAIES

BENEFICIAIRE

Commune ou groupement de communes de :

Adresse :

CP/Ville :

Référent :

 :

LOCALISATION DE LA PLANTATION

Commune :

Lieu dit :

(Joindre un plan de situation localisant la plantation et les haies existantes à proximité)

TYPE DE HAIE

Haie de clos masure (cauchoise) :

Haie bocagère :

Haie basse / haute / d'alignement têtard
(*raier la mention inutile*)

S'agit-il d'une restauration de haie

d'une création de haie

CARACTERISTIQUES DE LA PLANTATION

1) Longueur de la plantation :

Sur talus : ----- m

A plat : ----- m

2) Essences :

Arbres : -----

Arbustes : -----

3) Nombre de rangs :

Un :

Deux :

Trois :

4) Densité : (nombre de plants par mètre) :

5) Paillage :

Anas de lin :

Paille :

Tonte de pelouse :

Copeaux de bois :

Autre :

ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR :

Je soussigné, m'engage sur l'honneur à conserver et entretenir la ou les haies planté(es) selon la description ci-dessus, pendant une durée de 20 ans. J'ai bien pris connaissance que tout arrachage ou défaut d'entretien induit un remboursement de la subvention versée pour l'aide à la plantation.

Fait à, le

Signature

« La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux informations figurant dans ce formulaire. Conformément aux articles 32, 39 et 40 de cette loi, les personnes auprès desquelles sont recueillies des informations nominatives sont notamment informées que :

1. Les réponses obligatoires sont mentionnées par un astérisque(*). Un défaut de réponse entraînera des retards ou une impossibilité dans l'instruction du dossier.
2. Les destinataires des informations collectées sont les services du Département de Seine-Maritime habilités à instruire les dossiers et le cas échéant les administrations et organismes conventionnés par le Département au vu de leur mission spécifique.

En tout état de cause, les personnes bénéficient d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui les concernent. Elles peuvent exercer ce droit en envoyant un courrier électronique au Correspondant Informatique et Libertés du Département de Seine-Maritime (cil@seinemaritime.fr) ou en lui adressant un courrier à l'adresse suivante : Monsieur le Correspondant Informatique et Libertés – Département de Seine-Maritime – Quai Jean Moulin – 76101 Rouen Cedex 1.

